Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **99 (1963)**

Heft 40

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

MONTREUX 15 NOVEMBRE 1963 XCIXe ANNÉE No 40

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin. Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

De l'or, de l'or...

Mes arbres sont en or, ce soir de fin novembre.
En corail, en topaze, en chrome, en ocre, en [ambre.
Mais l'or domine à leurs rameaux glorifiés.
A qui fera plus d'or, ils se sont défiés :
Les chênes au cœur dur, les hêtres au flanc lisse
Et de chétifs rameaux accourent dans la lice
Avec des copeaux d'or dans leurs paumes de [mains.
Et la vigne sauvage aux frissons féminins
Me dit : « J'en fais aussi. — J'en fais », dit la [fougère
En levant son hennin de guipure légère...
. . . . . .
J'accepte cet or pur que vous m'offrez ce soir,
O mes arbres dolents de voir l'hiver paraître.
Et je prends volontiers une feuille à ce hêtre,
Et riche d'elle, avec ce trésor dans la main,
Je veux candidement poursuivre mon chemin,
Mon sentier rude où tremble une étoile incertaine.

Jean Rameau.

DOCUMENTATION SCOLAIRE

M. Morier-Genoud, Veytaux-Montreux

1. La Guilde de documentation est à la disposition de tous les enseignants, abonnés ou non.

2. Les abonnés reçoivent toutes les nouvelles publications, groupées en deux envois par année, en général.

3. Un versement unique de 5 francs — pas obligatoire — donne droit à une réduction de 10 % sur ces envois semestriels, mais non sur les commandes individuelles.

4. Pour la Suisse, prière de ne pas envoyer d'argent d'avance, mais utiliser le bulletin de versement joint à chaque envoi.

5. On s'abonne par simple carte postale. Les personnes nous avisant de leurs changements d'adresse facilitent notre tâche.

La Guilde met à votre disposition le matériel dont nous vous donnons la liste :

HISTOIRE

4. Donndur, enfant des cavernes (degré inférieur 1re année), 1 fr.
21. Des cavernes aux cathédrales, brochure avec 16 fiches de dessins (degré moyen), 2 fr. 50.
27. Au temps des cavernes, brochures avec 16 fiches de dessins (degré moyen), 2 fr. 50.
35. La vie au Moyen Age, (degré moyen), 1 fr.
36. Au temps des lacustres, brochure illustrée, 1 fr.
42. De la pirogue au paquebot (histoire de la navigation, degré moyen), 1 fr.
54. Les Helvètes, brochure avec 10 fiches de dessins (degré moyen), 2 fr.
108. L'Eglise, des premiers pas au Moyen Age, 40 fiches (degré moyen), 2 fr. 50.
82. Service étranger, 24 fiches, (degré supérieur), 2 fr.
24. Ancienne Diète et l'Assemblée fédérale (degré supérieur),, 1 fr.
148. Croquis d'histoire suisse, 40 fiches résumant par le dessin les principaux événements de notre histoire, 2 fr.
51. La paix d'Aarau (le principal événement du XVIIIe siècle), 1 fr.
144. Quinze mots croisés d'histoire suisse et cinq d'histoire générale, 1 fr. 20.

GÉOGRAPHIE

11. Nos fruits,, une richesse nationale, 1 fr.
39. Le canton de Bâle (degré moyen et supérieur), 1 fr.
57. Le canton des Grisons (degré moyen et supérieur), 1 fr.
81. Lectures géographiques, 24 fiches-questions en rapport avec les textes du manuel-atlas, La Suisse de H. Rebeaud, 1 fr. 20.
41. L'Afrique, 1 fr.
53. La Belgique, 1 fr.
61. Afrique du Nord, 1 fr.
64. L'Asie, 1 fr.
70. Géographie universelle. Réponses aux questionnaires du manuel H. Rebeaud, 3 fr. 30.
43. Pyramides - déserts et oasis, 1 fr.
63. Volcan, 1 fr.
79. Moyens de transport terrestres, 1 fr.
106. Vingt-quatre vues aériennes de la Suisse, 2e série, 6 fr. 50.
115. La Suisse en mots croisés, 25 grilles, 1 fr. 20.
116. Nouveaux mots croisés scolaires, 25 grilles, 1 fr. 20.

Fiches de l'U.I.G.

109. Suisse, généralités (11), 1 fr.
110. Jura (17), 1 fr. 70.
111. Plateau (22), 2fr.
112. Alpes (21), 2 fr.
113. La houille blanche (21), 2 fr.
114. Navigation, 2 fr.
72. Les maisons suisses, 15 feuillets, 21 gravures, 11 photos, 1 fr. 80.
146. Silhouettes caractéristiques de villes suisses (21), 2 fr.
155. Europe, généralités (16), 1 fr. 60.
156. Suisse : croquis panoramiques (16), 1 fr. 60.
157. Péninsule ibérique (25), 2 fr. 20.

Clichés : 1 fr. pièce, monté ; 0 fr. 50 non monté : Vaud : Jorat et Gros de Vaud (4) — La Côte (8) — Lavaux (7) — Le Nord (6) — Vallée de Joux (6) — Vallée de l'Orbe (6) — Lausanne (9) — Région d'Aigle (6) — La Venoge (5) — Pays-d'Enhaut (5) — La Broye (9) — La Riviera (8).

Suisse : Cantons de Lucerne (7) — Fribourg (9) — Uri-Glaris (9) — Berne (11) — Neuchâtel (6) — Tessin (10 — Valais (12) — Zurich (9) — Saint-Gall/Appenzell (9) — Grisons (9) — Bâle (8) — Argovie (8) — Schwitz/Zoug (7) — Genève (4) — Soleure (7) — Thurgovie (5) — Unterwald/Schaffhouse (5) — Afrique (9).

137. La clé des champs (plan, lecture de la carte, boussole, 114 clichés, 131 exercices), 4 fr. 20.
145. Mots croisés : capitales européennes et géographie mondiale, 1 fr. 50.

SCIENCES

66. 10 000 fois sous microscope, 1 fr.

69. Observations, 2e série, 1 fr. 20.
147. Guide pour l'emploi du matériel expérimental vaudois, 4 fr.
56. Problèmes de physique, 25 fiches avec solutions, 3 fr. 60.

CALCUL *Pour l'école enfantine et le degré inférieur.*

143. 80 fiches pour enseigner la première dizaine, 1 fr. 80.
89. Cahier de calcul, les deux premières dizaines de L. Pauli, 1 fr. 20.
154. 56 fiches de calcul, 2e année, 3 fr.
159. Fiches de problèmes, 2e année, 1 fr. 50.
52. La technique du calcul en 2e année, par M. Aubert, inspecteur, 1 fr.

Degré moyen

117. Problèmes graphiques, 56 fiches, 1 fr. 50.
118. Pas à pas, problèmes, 30 fiches graduées, 1 fr. 20.
142. 8 feuilles de problèmes pour élèves avancés de 10 à 12 ans, 0 fr. 50.
91. Les 4 opérations : 139 fiches graduées par Léo Biollaz, 6 fr.

Degré supérieur

31. Choix de problèmes pour grands élèves, 1 fr.
58. Procédés de calculs et problèmes amusants, 1 fr.
88. Cahier de calcul mental de Perret et Oberli, 1 fr.
101. 127 fiches pour l'étude des fractions ordinaires, 5 fr.
105. 120 fiches pour l'étude des surfaces, 6 fr. 50.

FRANÇAIS *Ecole enfantine et degré inférieur*

160. Petites histoires illustrées, 12 fiches, format 40 × 17 cm. (dessins de J. Perrenoud), 3 fr.
55. Pour mieux connaître les animaux - avec 10 dessins de Keller, texte de V. Sutter, 3 fr. 90.
138. Jeux de lecture (1re partie de Mon premier livre), écriture vaudoise, 2 fr. 75.
139. Jeux de lecture (2e partie de Mon premier livre), caractères d'imprimerie, 7 fr.
140. 38 feuillets : orthographe, 1 fr. 50.
68. Dictées pour les petits, 1 fr.

Degrés moyen et supérieur

37. Le cirque (vocabulaire), 1 fr. 20.
60. Exercices de grammaire, 2 fr. 40.
78. Petit fichier du participe passé avec avoir, 2 fr. 80.
102. 124 fiches d'orthographe pour les degrés moyen et supérieur, 4 fr. 20.
104. 24 feuillets d'exercices orthographiques, 1 fr.
150. Vocabulaire : Animaux, 43 fiches-questions, 1 fr. 80.
151. Vocabulaire : Animaux et 43 fiches-réponses, 1 fr. 80.
92. Livret de vocabulaire, M. Nicoulin. Répartition des mots du Pirenne en 52 centres d'étude, 2 fr.

Degré supérieur

48. Mémento grammatical et carnet d'orthographe, 2 fr. 20.
50. Analyse de textes, 1 fr.
75. 200 dictées, 8e et 9e années, 3 fr. 50.
85. 30 dictées préparées, 1 fr. 50.
87. Livret d'orthographe et de grammaire, 12 à 15 ans, de M. Nicoulin, 3 fr.
103. 18 fiches de conjugaison, 0 fr. 50.

POUR LES FÊTES

38. Choix de textes pour la fête des mères, 2 fr. 20.
62. Pour Noël, 12 saynètes, 1 fr. 50.
84. 3 p'tits tours, saynètes pour enfants de 5 à 11 ans, 1 fr. 80.
80. Poésies de Noël, pour petits et grands, 3 fr. 50.
158. Poèmes choisis (150), 11 à 15 ans, 3 fr. 80.
93. Décorations de Noël, 3 fr.

POUR PRÉPARER DES EXAMENS

49. Arithmétique, admission à l'Ecole normale de Lausanne, 1 fr.
76. Epreuves d'admission à l'Ecole normale, 1954-1960, 1 fr.
86. Admissions en classes supérieures, épreuves d'examen, 1 fr.

DIVERS

149. A. La Bible enseignée, I, brochure et 23 fiches, 3 fr.
B. La Bible enseignée, II, brochure et 30 fiches, 4 fr. 80.
C. La Bible enseignée, III, brochure, 4 fr. 80.
152. Allemand, 36 fiches, thèmes et versions, 1 fr. 80.
25. Le cordonnier, centre d'intérêt, 1 fr.
83. Le cheval, centre d'intérêt, 1 fr.
90. La pluie, centre d'intérêt, 1 fr.
73. Mémento d'instruction civique, 1 fr. 50.
67. Enquête confirmant la valeur d'un programme d'orthographe d'usage pour les écoles primaires. Programme pour les 8e et 9e années, 1 fr.

Renseignements et commandes : Louis Morier-Genoud, Veytaux-Montreux, tél. (021) 61 26 31

COMITÉ CENTRAL COMITÉ CENTRAL

Convocation

L'assemblée des délégués de la SPR est convoquée pour le samedi 23 novembre prochain, à 14 h. 45 à l'Hôtel de Ville d'Yverdon.

L'ordre du jour a été communiqué aux délégués par l'entremise des comités des sociétés affiliées.

Le CC/SPR.

Commission SPR pour le choix de lectures

(Bulletin bibliographique)

Trois feuilles trimestrielles ont paru en 1963 : celle du 22 mars, de 16 pages, celles des 28 juin et 20 septembre, de 8 pages chacune. La dernière de cette année est en préparation. Elle comptera 16 pages et il est important qu'elle sorte assez tôt si l'on veut qu'elle soit utile aux achats de Noël.

A ce jour, nous avons encaissé 845 francs de subventions de la part du Département fédéral de l'intérieur, du Département vaudois de l'instruction publique et de la SPV. Chaque année, il faut battre le rappel, sauf auprès des institutions ci-dessus qui nous font parvenir les fonds sans aucun signe de notre part. Nous les en remercions. Pour les autres qui les accueillent toujours favorablement, nous sommes en train d'écrire nos lettres-requêtes. Car, pour boucler la boucle, il faudrait obtenir encore quelque 1150 francs.

La qualité des livres est bonne en général. Celle de l'illustration varie davantage. Nombreux sont les ouvrages qui ont pour sujet la recherche d'un trésor dans un souterrain ou parmi les ruines d'un château. C'est un peu facile et trop souvent exploité. Nous sommes aussi étonnés de la fécondité de certains auteurs — côté policier surtout — qui suivent un filon à succès : héros ou héroïne aidé d'un groupe et qui, ensemble, résolvent à tout coup les plus noirs secrets, triomphent des pires embûches. La conduite habile du récit souvent, parfois l'adresse du style sauvent ces histoires qui se ressemblent un peu trop.

Certaines grandes maisons françaises se montrent vraiment bienveillantes à notre endroit. Nous aimerions pouvoir en dire autant des maisons suisses. Car, nous l'affirmons, notre peine est grande de ne pouvoir parler que peu des auteurs et des éditeurs de ce pays. Certaines firmes — telle la Baconnière — paraissent vouloir remédier à cette carence. Rappelons aux éditeurs romands que nous sommes heureux de rendre compte des livres écrits pour les enfants, mais que les romans, poèmes, livres d'arts, de sciences générales, etc. sont aussi les bienvenus puisque nous avons un rayon « Bibliothèques populaires ».

Récemment, il nous est arrivé de renoncer à parler de deux livres français trop catéchisants. En effet, nous nous devons d'écarter les œuvres qui ont tendance au prosélytisme politique ou religieux.

En terminant, nous souhaitons que les Editeurs romands aient connaissance de cet appel. Nous sommes prêts à les documenter.

Au nom de la Commission : *A. Chevalley.*

Croix-Rouge de la Jeunesse

Les responsables romands de la Croix-Rouge de la Jeunesse se souviendront de l'année 1963 ! La célébration du Centenaire leur a en effet suscité de nombreuses activités supplémentaires : organisation de la Conférence mondiale des Educateurs, de la Journée commémorative du 1er septembre (réservée aux juniors) et des émissions de radio et de télévision prévues pour la fin d'octobre ; étude d'un message témoin du Centenaire et d'un numéro spécial des *Feuillets des Juniors romands ;* mise sur pied d'un projet de grande envergure qui est encore à l'étude. C'est dire que la déléguée du CC/SPR, introduite dans une commission romande en plein effervescence, a pu prendre immédiatement conscience de la vitalité de la Croix-Rouge de la Jeunesse et suit avec un intérêt croissant les activités de ses responsables.

Y. P.

Pro Juventute - Journaux d'enfants

(La déléguée du CC/SPR au Comité consultatif de l'*Ecolier Romand* et du *Cadet Roussel* n'ayant pu assister à l'unique assemblée de ce comité, parce qu'elle coïncidait avec une séance du CC, ne peut donner de cette institution qu'un aperçu très succinct.)

Les membres du Comité consultatif de l'*Ecolier Romand* et du *Cadet Roussel* ont été convoqués à une séance de printemps où, après avoir été mis au courant de la situation financière assez critique (perte à la fin de l'exercice 62-63 : 18 000 fr. environ), ont entendu un rapport de Mme Cuendet, rédactrice des journaux d'enfants. Puis ils ont pris connaissance des travaux d'une commission chargée d'étudier la transformation de l'*Ecolier Romand* en un hebdomadaire ayant le format d'un journal d'adultes. Les études se poursuivent.

Y. P.

Commission, école et orientation professionnelle

Cette commission groupe sous les auspices de l'ASO PPA (Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis) des représentants des grandes associations d'enseignants de Suisse et des délégués des groupements d'orienteurs professionnels.

Elle a tenu à ce jour deux séances à Zurich.

Quels sont les buts de cette commission ?

Tout responsable de la jeunesse admettra que le moment du choix professionnel et la décision d'embrasser telle ou telle profession sont très importants dans la vie d'un adolescent et même d'un homme. La motivation du choix doit être solide. Elle doit être en partie fondée sur les possibilités offertes par l'économie. L'évolution rapide du marché du travail, les spécialisations, les aptitudes requises, font que les jeunes ne peuvent plus, dans leur milieu, se faire une image valable des possibilités qui leur sont offertes.

Pour faciliter et valider leur choix, il faut les informer objectivement.

Comment développer l'information professionnelle ?

L'orientation professionnelle est intimement liée à l'école à laquelle elle fait suite, elle essaie de valoriser l'immense travail accompli durant la scolarité. Les orienteurs de même que les enseignants pensent que c'est par une étroite collaboration que cette information pourra devenir valable.

Le travail de la commission est de chercher comment et par quels moyens pratiquer l'information professionnelle.

Une première enquête menée auprès des orienteurs a apporté des suggestions intéressantes. Une deuxième consultation auprès des enseignants de classes terminales est en préparation.

Les conclusions de ces travaux seront publiés et les intéressés pourront les mettre à profit dans leur secteur d'activité.

Pully, le 30 septembre 1963. *P. Turruvanni.*

Rapport

1. **Auberges de jeunesse.** Notre mandat comme société de patronage finit cette année (il y a rotation). Assisté à l'assemblée générale à Stein-am-Rhein les 15-16 juin. Rien à signaler.

2. **Fondation cures et séjours.** Le secteur « Echange d'appartements » fonctionne bien, en contact avec Louis Kessely. Echanges proposés 17.

Services de placement SPR. Surtout actif à l'époque des vacances. Echanges, etc. Placements effectués 23. Démarches nombreuses, souvent sans succès.

A. Pulfer.

F. I. A. I. - Bureau exécutif

Montreux, 2-3 novembre

Le bureau exécutif de la Fédération internationale des Associations d'Instituteurs a siégé à Montreux, sous la présidence de Sh. Levin (Israël).

Rappelons que ce comité comprend : un bureau de 3 membres, président, secrétaire-général (R. Michel) et trésorier (G. Willemin) ; 3 représentants des grandes associations qui ont un siège permanent, Allemagne, Angleterre et France (S.N.I.) et 4 membres, nommés pour un an parmi les autres associations qui, à tour de rôle, passent au comité. Pour 1963-64, ce sont : La France (Syndicat national des professeurs d'Ecole normale), la Suisse (S.P.R.), la Norvège et le Viet Nam.

Le bureau se rassemble en général trois fois par année : avant et après le congrès, dans le cadre de celui-ci, et une fois en automne pour préparer le travail de l'année.

Le premier point à l'ordre du jour, le *rapport du secrétaire général sur l'activité depuis le congrès d'Edimbourg*, présentait des aspects intéressants :

D'abord, *un nouveau contrat a été signé avec l'Unesco* prévoyant la mise en pratique des principes adoptés cette année sur les écoles dites *associées*. Il s'agit de renforcer dans les écoles de l'Occident la connaissance et la compréhension de l'Orient ; l'expérience s'étendra à un certain nombre d'écoles, 2 en Allemagne, 4 en France, 4 en Angleterre, 2 en Ecosse et 4 en Suisse (2 en Suisse romande, 2 en Suisse allemande) ; celles-ci se livreront pendant une année à une étude d'un pays de leur choix, en Orient. Les résultats de cette expérience seront consignés dans un rapport et serviront d'expérience-pilote pour une extension de cette activité (comme c'est déjà le cas pour l'enseignement secondaire).

Comme il l'a été indiqué dans *l'appel en faveur des victimes de Skopljé*, la FIAI a versé aux instituteurs yougoslaves une somme de Fr. 10 000.—, du fonds d'entraide de la Fédération ; toutes les associations membres ont été sollicitées de faire un geste et nombreuses sont celles qui ont répondu favorablement (en particulier le SNI de France qui a versé Fr. 20 000.—). Le bureau souhaite bon succès à cette initiative.

C'est la préparation du prochain congrès qui constitue toujours le sujet principal de la réunion d'automne. Celui de 1964 aura lieu à Paris, du 27 au 30 juillet et précédera immédiatement la réunion de la Confédération mondiale.

Le thème d'étude No 1 est *l'évolution de l'enseignement primaire au cours des dix dernières années : tendances majeures des réformes scolaires et perspectives d'avenir.* Il s'agit de dresser un bilan de ce qui a déjà été réalisé dans ce domaine en ce qui concerne l'école primaire et en dégager les lignes générales. C'est un gros travail d'information et de mise au point qui est demandé aux associations nationales, d'autant plus qu'il est difficile d'isoler l'enseignement primaire, de ce qui se fait dans l'enseignement secondaire.

Un de nos collègues allemands sera sollicité comme rapporteur.

Le deuxième thème, c'est le *self-government de la fonction enseignante* ; c'est un vaste sujet qui a été déjà traité, soit sur le plan international, soit sur le plan national. Mais il revêt actuellement de nouveaux aspects (par exemple, contrôle par les associations de l'admission dans la profession, code d'éthique professionnel, unité de la profession). Il y a la matière à une étude qui pourrait se poursuivre pendant plusieurs années. Pour 1964, il faudrait se borner à une enquête sur ce qui existe dans chaque pays et sur les aspirations des organisations d'enseignants. Cette enquête pourrait donner lieu à une discussion générale au congrès, mais ne comporterait pas l'adoption de résolutions, à moins, naturellement, qu'un certain nombre de principes se dégagent déjà de l'unanimité des rapports nationaux.

Le S.N.I. de France fournira le rapporteur.

Le bureau exécutif de la FIAI devait aussi examiner la proposition que lui présentait la Fédération internationale des professeurs de l'enseignement secondaire officiel (F.I.P.E.S.O.) de créer *un comité de liaison entre les deux fédérations pour examiner les problèmes posés par les organismes européens.*

Que ce soit la petite Europe des VI (Marché commun), celle des VII (Association européenne de libre échange), celle des XIX (Conseil de l'Europe), tous ces organismes ont tendance à s'occuper de l'enseignement, d'abord, par exemple, pour la formation de techniciens et d'ingénieurs, puis, par la voie de conséquence, leur sollicitude se répandra sur l'enseignement secondaire, puis primaire. Or, une des revendications majeures de nos associations d'enseignants, c'est d'être consultés, sinon davantage, pour tous les problèmes de l'enseignement. Jamais personne dans les organismes européens ne s'est préoccupé de ce souci.

La F.I.A.I., si elle est surtout formée d'associations d'Europe n'entend cependant pas se limiter à ce continent, ce n'est donc pas son rôle d'entreprendre des démarches — au succès d'ailleurs problématique — pour s'engager sur le plan européen. Le bureau exécutif refuse donc la proposition F.I.P.E.S.O., mais continuera à suivre de près le travail du comité, créé en 1959, par les associations du Marché commun pour étudier l'évolution de la situation.

Quant à l'*aide aux pays en voie de développement*, la FIAI s'intéresserait à des stages offerts aux représentants africains, par exemple, dans le ca-

dre de la Confédération mondiale et se déclare prête à collaborer avec l'Unesco pour proposer des experts valables dans les groupes d'étude et de travail.

Bien d'autres problèmes encore ont été évoqués, notamment celui de renforcer le fonds d'entraide. Deux jours de travail n'ont pas été de trop pour épuiser l'ordre du jour.

Le bureau exécutif a eu le plaisir d'être reçu à Corseaux pour l'apéritif et a eu son repas du dimanche à Grandvaux. Hélas ! le soleil de Montreux a été totalement absent et la pluie de Leurs Excellences était bien humide !

G. W.

VAUD VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

Famille - école

On rencontre parfois sur son chemin des choses laides. Quand, au contraire, on côtoie une parcelle de beauté, on désire partager sa joie avec autrui. C'est ce que j'essaie de faire aujourd'hui en reprenant de « L'Envol » (Journal du Repuis) le texte que vous allez lire ci-dessous. Il me paraît qu'il a sa place toute trouvée dans le cadre du débat « famille-école ». Y a-t-il, en effet, trait d'union meilleur entre parents et enseignants que cet intérêt commun que nous portons à l'enfant, intérêt qui nous conduit, selon les circonstances, aux mêmes crève-cœur ou aux mêmes joies, mais qui nous met, de toute façon, les uns et les autres, en présence de lourdes responsabilités.

R. S.

Mon cher Philippe,

Ce qui me donne le courage d'écrire ces lignes, c'est que tu ne les liras jamais. On me les a demandées. Comment refuser, quand il s'agit de toi, mon grand enfant ? Si je te les montrais en essayant de te les expliquer, tu rirais sans doute de ton cher gros rire, et tu dirais : « Mon papa, c'est un vrai farceur ! »

Me voici devant cette page blanche et devant toi. Et devant ceux qui ont aussi leur Philippe, leur André, leur Madeleine, leur Francine... leur trésor et leur croix réunis en un seul être. Une croix qui est un trésor, qui est surtout un trésor ! Aurais-je cru cela possible avant que tu ne sois venu me l'apprendre ?

Longtemps, sans vraiment y croire (et pourtant....) j'ai espéré le miracle. Un ami catholique, revenu d'un pèlerinage à Lourdes, m'a remis, avec une affectueuse délicatesse — je suis protestant — une bouteille d'eau qu'il avait ramenée pour toi. Tu l'as bue pendant que des religieuses priaient dans un village. Qu'ont-elles demandé, qu'as-tu reçu, qu'ai-je obtenu de ces prières, et de tant d'autres, de tous ces vœux et serrements de main ? Rien, semble-t-il. Nous ne le savons que trop, tu resteras toujours ce que tu es, mon chéri. Mais nous avons cessé de te vouloir autre. L'exaucement s'est-il donc opéré sur nous ? Nous avons compris que nous ne devions pas nous résigner, ni même accepter, mais te *préférer* ainsi. Ne nous aimes-tu pas comme nous sommes, non parce que nous savons lire et compter, mais parce que nous sommes ton père et ta mère et ton frère ? Je ne dis pas qu'il faille désarmer devant ton mal. Mais ton mal, ce n'est pas toi.

Oserai-je raconter un affreux souvenir, vieux de plusieurs années ? Tu nous réveillais nuit après nuit, dix à douze fois de suite, sous l'effet de crises nerveuses. Il fallait courir à ton lit, te parler, te bercer. Le lendemain le travail était là pour nous comme pour tout le monde. Nous étions à bout de forces. Une fois, j'ai fait ce que je n'ai jamais fait depuis ? Je t'ai frappé, oh ! sans violence. Tu n'as pas eu mal. J'étais calme et ne voulais que t'arracher à ce démon... Tout plutôt que cela, pensais-je. Peut-être dormira-t-il après avoir pleuré. On m'avait dit que, parfois, un peu de rudesse... Mais je n'oublierai jamais ton regard, qui s'attachait au mien comme pour chercher le secret de ce qui t'arrivait soudain, de cette chose inouïe qui était certainement juste et bonne, puisqu'elle venait de ton père, mais que tu ne pouvais pas comprendre. Aucune crainte, aucun reproche. On me dit que certains croyants acceptent ainsi les épreuves que leur Père céleste leur envoie.

Puis les crises ont augmenté. Au moment de sombrer dans une des plus terribles, tu nous as appelés et nous a dit : « Il faut faire venir le docteur ».

Ensuite, ce fut comme si Dieu t'abandonnait à l'Ennemi pour qu'il fasse de toi ce qu'il voudrait. Mais ce fut toi le plus fort. Le médecin t'emporta dans une couverture. Le lendemain, j'allai te voir à l'hôpital. On t'avais mis seul dans une chambre. Tu étais là, amaigri, un léger sourire sur tes lèvres blanches, mais assez glorieux : trois infirmières groupées au pied de ton lit, te chantaient des chansons.

Certes, je t'imagine parfois collégien, étudiant, licencié, je te vois marié... Que ce serait beau ! Mais serait-ce encore toi, mon petit ? Si quelque bonne fée voulait te toucher de sa baguette, j'accepterais bien sûr, mais je lui dirais : « Prenez garde, ne me l'enlevez pas en voulant me le rendre.

Et je pense à d'autres parents plus durement éprouvés, qui aiment sans posséder vraiment, qui donnent sans recevoir, sans que jamais un mot, jamais un regard vienne à eux de cette âme ensevelie sur laquelle ils se penchent. Car la nuit est parfois totale, et les ponts coupés.

Et puis il y a ceux qui ont tenu dans leurs bras un petit être vif, intelligent, doué, plein de promesses. Ils l'ont élevé de leur mieux. Mais l'enfant devenu jeune homme, s'est retourné contre eux, contre le devoir et la loi, contre ces valeurs de beauté, de justice et de propreté que tu vis sans y penser, mon Philippe, et qui sont la lumière de tes yeux. Alors il a bien fallu sévir. Le gendarme est venu. Aller voir son fils en prison...

Enfin, il y a ceux qui ont tout reçu et tout perdu. Il ne reste qu'une tombe et quelques photos. Et nous entendons chaque semaine ta voix au téléphone.

Ce que tu nous as donné, comment l'expliquer ? Cela paraît contraire à toute raison. Il semble que penser à toi devrait être pour nous une gêne constante et, dans les moments difficiles un surcroît de chagrin. Et c'est l'inverse. Ton image me visite souvent, mais discrètement : et mon travail n'en fut jamais ralenti. Il m'arrive même de t'oublier un peu, sachant que tu es heureux où tu es. Mais quand les choses vont mal, alors je viens à ton image pour y puiser une force. Je me dis : « Tout n'est pas perdu, il y a encore Philippe. » Je me réfugie vers toi... Merci, mon grand chéri.

Ton papa.

(Extrait du Bulletin du Groupement neuchâtelois de parents d'enfants mentalement déficients. Juillet 1963.)

Aux maîtres des classes supérieures

Lors du cours de grammaire allemande donné par M. Bonard, professeur, nous avons revu en particulier les leçons 15, 16, 17 et 18 du Rochat-Lohmann II, ainsi que de nombreuses difficultés contenues dans les précédentes leçons. Elles furent présentées sous forme d'exercices nombreux et variés, faciles et plus compliqués, qui sont une aide précieuse pour la répétition des cas grammaticaux et du vocabulaire étudiés.

Votre comité se charge de multicopier ces exercices pour les mettre à disposition de chacun. Une cinquantaine de collègues se sont déjà inscrits.

Vous aurez la possibilité de consulter quelques-uns de ces exercices lors de notre assemblée du 16 novembre prochain... et de faire votre choix.

Le comité s'engage à faire parvenir ces exercices à tous les collègues inscrits au début de janvier 64.

P.S. — Un corrigé sera joint à chaque envoi.

J. Porchet, Mézières (VD).

SPV - Section de Lausanne
Cours de géographie. Degré moyen

Mercredi 27 novembre, de 14 h. à 18 h., Collège de la Croix d'Ouchy à Lausanne. Moniteur : G. Falconnier, instituteur. S'inscrire en versant Fr. 4.— au CCP II 7012 : Société pédagogique vaudoise. *Section de Lausanne* (jusqu'au samedi 23 novembre).

Ce cours n'est pas un cours de cartonnage. Quelques objets seulement seront ébauchés. Formule nouvelle : ce cours donné par projection de clichés permet en 4 heures de fournir la matière préparée pour 50 à 60 heures de travail en classe.

Un fascicule de 30 pages sera remis à chaque participant, il comprend des plans, des croquis, des chablons (en vraie grandeur) et des exercices d'application.

Programme : Initiation à la géographie. Quelques régions vaudoises. Vue d'ensemble de la Suisse et régions particulières.

Idée directrice : Remplacer les sempiternels croquis inefficaces brodés au point de frontière par des schémas en relief obtenus par simple pliage.

Le comité de la SPL.

Educatrices des petits

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 16 novembre, à 14 h. 30, au Château d'Ouchy. M. Freddy Buache, directeur de la Cinémathèque suisse, nous parlera du « Cinéma dans tous ses états ».

Soyons nombreuses à l'applaudir.

Suz. Ogay.

Association lausannoise des maîtres de gymnastique

Les leçons se poursuivent chaque mardi à 17 h. au Belvédère pour les dames, chaque vendredi à 16 h. 45 au Collège de Bellevaux, pour les messieurs.

Bienvenue à toutes et à tous, vous qui aimez la gymnastique, ou qui désirez garder ou retrouver la ligne !

AVMG — Cours de patinage

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise tous les dimanches soir à 20 heures 15, un cours de patinage destiné à tous les collègues que ce sport intéresse. La direction de ce cours a été confiée à M. Schlageter, av. Solange 7, Lausanne. L'AVMG prend à sa charge, les frais de direction, les entrées à la patinoire et la moitié des frais de transport.

Le chef technique : P.-M. Rochat.

Croix-Rouge de la jeunesse

Au cours de cette année du centenaire de la Croix-Rouge, la commission de la SPV qui cherche à répandre l'idéal de la Croix-Rouge de la jeunesse a pris part à diverses manifestations. Nous tenons à vous dire ce qu'a été l'une d'entre elles :

La Conférence mondiale d'éducateurs.

Elle a eu lieu du 19 au 23 août 1963. La commission était représentée par son président, R. Joost, Prilly et par le rapporteur soussigné. La délégation suisse comprenait 10 membres, dont 5 Suisses romands. La conférence avait son conseil de présidence, composé du président du Comité consultatif de la Croix-Rouge de la Jeunesse de la Ligue (Allemagne), du vice-président du dit Comité (Tchécoslovaquie), de M. Marc Maison, vice-président de la Croix-Rouge suisse, de M. P. Oguey, chef de notre Département de l'instruction publique, de M. M. Monnier, secrétaire général du Département, du rédacteur en chef de la Revue internationale de la Croix-Rouge, enfin, de M. André Schusselé, directeur du bureau de la Croix-Rouge de la Jeunesse de la Ligue (Genève). En fait, M. Schusselé portait la responsabilité de toute l'organisation de cette conférence. La première conférence d'éducateurs organisée par la Croix-Rouge s'est tenue à Paris en 1925. En 1959, le comité consultatif de la Croix-Rouge de la Jeunesse recommandait la réunion d'une nouvelle conférence. En 1961, le Conseil des gouverneurs de la Ligue adoptait le lieu et la date de la nouvelle conférence dans le cadre du centenaire de la Croix-Rouge.

Ajoutons que 5 éducateurs représentant les divers continents furent élus par la conférence pour faire partie du Conseil de présidence.

La conférence comprenait un second organe : le comité de rédaction. Son nom l'indique, il était chargé de rédiger les recommandations, recommandations examinées ultérieurement par les délégués. Le président était Néerlandais, la vice-présidente venait de Grande-Bretagne. Dans ce comité, saluons la présence de M. Monnier.

Si l'on se rappelle que les délégués venaient de tous les horizons, de la Hongrie, de l'Allemagne de l'Est, de la Yougoslavie comme des Etats-Unis, de pays industrialisés comme de pays en voie de développement ; si l'on se rappelle que ces délégués étaient de hauts fonctionnaires ou qu'ils enseignaient eux-mêmes, qu'ils étaient laïques ou religieux, on peut affirmer que la conférence assumait la conscience humaine actuelle, une conscience animée par l'idéal et l'esprit de la Croix-Rouge. Sans aucun sentimentalisme et tout en gardant leurs opinions, les délégués étaient bien ces hommes et ces femmes de bonne volonté que l'on souhaite en ce moment. C'est bien le premier enseignement que l'on pouvait tirer de cette conférence.

L'ordre du jour se fondait sur les trois points du programme de la Croix-Rouge de la Jeunesse : protection de la santé et la vie, entraide, amitié et compréhension internationale, ce dernier point comprenant aussi l'éducation de la jeunesse dans le domaine des principes humanitaires sur lesquels reposent les Conventions de Genève et les principes de la Croix-Rouge.

(A suivre.)

Mémento

16. 11. 63 : Assemblée d'automne de l'Association des maîtres des classes supérieures, 14 h. 30, Lausanne, Hôtel de l'Ours, Place de l'Ours.

16. 11. 63 : AVMG : cours de lutte.

16. 11. 63 : Educatrices des petits : Assemblée générale, 14 h. 30, au Château d'Ouchy.

21. 11. 63: Assemblée d'automne de la section de Lausanne : Exposé de Jean-Pierre Rochat : **« La Réforme » et nous, maîtres primaires.**

23. 11. 63 : Assemblée des délégués SPR: Yverdon.

27. 11. 63 : Société vaudoise des maîtresses d'enseignement ménager : Visite de l'Ecole hôtelière.

30. 11. 63 : Maîtres de dessin : Visite de l'exposition « La main » au musée d'ethnographie de Neuchâtel.

26-31. 12. 63 : SSMG : Cours d'hiver.

25. 1. 64 : Congrès SPV.

GENÈVE GENÈVE

« L'Avare » à Vernier

L'UIG conviait ses membres ainsi que leurs proches et amis, mercredi 6 novembre, à une représentation de ce chef-d'œuvre de Molière, interprété par la troupe théâtrale de l'Echo de Vernier, qui s'est acquis une réputation flatteuse dans toute la Suisse romande.

A peine 200 personnes avaient répondu à l'appel du Centre d'information qui organisait la soirée, alors qu'il en espérait le double pour couvrir les frais engagés. Il est consolant que M. André Chavanne, président du Département de l'instruction publique nous ait honoré de sa présence, ce que beaucoup de collègues qui l'auraient pu n'ont pas fait. Mais comme toujours les absents ont eu tort, car le spectacle dont ils se privèrent était de qualité.

On a dit que Molière n'était pas l'auteur des pièces dont il jouait le rôle principal au Palais-Royal mais qu'elles avaient été écrites par le grand Corneille alors tombé en disgrâce ! Le fait est qu'à sa création, en 1668, « L'Avare » était la première pièce écrite en prose, ce qui ne plaisait guère aux précieuses du XVIIe siècle. D'ailleurs le public n'aime pas qu'on dérange ses habitudes et tourne en ridicule un vice à la mode. Et puis le thème n'était pas nouveau. La plus connue des sources de « L'avare », l'« Aulularia » de Plaute, servit de trame à toute l'intrigue.

Raconter la pièce ici est superflu, car tout le monde connaît ses personnages et ses péripéties, destinés à mettre en valeur le rôle d'Harpagon. La difficulté pour le metteur en scène, M. G. Lipp, consistait donc à trouter un acteur apte à jouer le rôle écrasant de « L'Avare », tel que Molière l'avait conçu et créé, et à faire en sorte que les autres comédiens aient quand même un certain relief.

C'est notre talentueux collègue Claude Goy qui incarna le type le plus haïssable du genre humain, avec une telle expression dans les gestes et le masque que c'était l'avarice même qui se déchaînait devant nous. Quant aux autres personnages, ils ont été interprétés au mieux du talent de chacun, avec autant d'intelligence que de naturel :

Ch. Pellet (Valère) et Ch. Rey (Cléante) dans les rôles d'amoureux, qui donnaient la réplique aux charmantes mais soumises A.-M. Tochon (Elise) et F. Gobet (Marianne), tandis que A. Bermont (Frosine) mijotait ses intrigues. J. Bermond (La Flèche) et J. Martinelli (Maître Jacques) furent cocasses à souhait. Les rôles plus modestes furent eux aussi bien enlevés.

Les scènes les plus célèbres de l'« Avare » — dialogue Harpagon-La Flèche au premier acte, Harpagon-Frosine et Harpagon-Valère-Me Jacques au IIe, enfin la scène fameuse : « Au voleur, à l'assassin » — furent magistralement jouées.

Respect du texte, diction excellente, mémorisation parfaite — pas de souffleur — unité dans la variété, que peut-on demander de plus quand l'essentiel a été bouleversant de vérité !

Merci aux acteurs qui eussent mérité une salle comble, car parmi eux vous aviez bien des collègues. C'eût été un réconfort et un encouragement pour l'« Echo » vos comités et G. Gallay qui s'occupa de tout. Et puis aussi un témoignage de reconnaissance aux conseillers administratifs de Vernier, qui mirent la salle communale, la buvette et le préau à votre disposition. Merci aux quelques dizaines de collègues présents de nous avoir prouvé ainsi leur esprit de solidarité jusque dans le domaine récréatif !

E. F.

NEUCHATEL NEUCHATEL

Rappel

Pour paraître dans l'« Educateur », un communiqué doit parvenir au soussigné le vendredi précédent au plus tard.

Willy Guyot,
rue Georges Perrenoud 40, Le Locle.
Tél. (039) 5 20 25.

Communication

Société neuchâteloise
de travail manuel et de réforme scolaire

Le cours de M. Charles Landry : « Centre d'intérêt : la musique », prévu à notre programme pour le mois de novembre, a du être quelque peu retardé. Il aura lieu le *mercredi 11 décembre* prochain. Les collègues inscrits recevront, en temps voulu, une convocation détaillée.

Précisons que ce cours n'est pas un cours de musique. Il s'agit d'un véritable centre d'intérêt, touchant plusieurs disciplines du programme. Il n'est donc pas nécessaire d'être spécialement musicien pour le suivre et en emporter un vrai intérêt à faire partager à sa classe.

Signalons encore que nous pouvons accepter, pour ce cours, un certain nombre d'inscriptions. Prière de s'annoncer sans tarder à l'administrateur de nos cours : M. Charles Guyot, Ecluse 74, Neuchâtel. En confidence : une surprise attend chaque participant !!!

Le président SNTM/RS :
Paul Perret.

La fatigue chez l'écolier (IV)

LA SURCHARGE DES PROGRAMMES

Avec raison, le colloque de Longchamp n'a pas pris au tragique l'accusation si répandue que la massivité des programmes reste la cause essentielle de la fatigue scolaire. Avec raison il a incriminé (voir le dernier chapitre du présent rapport) les méthodes plus que les programmes.

Certes, en France encore plus que chez nous, les programmes sont chargés ; ils ont même été qualifiés de « démentiels » par Sarrail, un ancien inspecteur général primaire.

« Faux problème, dira Mme Brunschweig (Paris) : le corps enseignant interprète mal les intentions du législateur ; les manuels *, rédigés par des spécialistes, renchérissent encore sur les programmes ; le maître, au lieu de partir du programme, part du manuel et y ajoute encore sa contribution personnelle ».

« Ne pas chercher à tout enseigner, dira le professeur R. Gall : les deux tiers des connaissances des enfants de demain leur viendront d'autre part que de l'école. Se méfier des spécialistes : les réunions de spécialistes en vue d'une révision des programmes aboutissent toujours à une aggravation ».

Cette déclaration suscita une boutade du professeur Wall : « Quand j'aurai à préparer un programme, je prendrai le spécialiste en mathématiques pour établir celui d'histoire, le spécialiste en histoire pour celui d'allemand... ».

En général, les réponses au questionnaire romand vont dans le même sens :

« C'est un fait bien connu que la plupart des maîtres se plaignent des programmes, cependant il existe très peu d'études (faites par ces mêmes maîtres...) où l'inadaptation des programmes est démontrée dans le détail. Il faut aussi remarquer que si Piaget a défini d'une manière très satisfaisante les différents stades de l'intelligence, il ne s'est pas soucié de les comparer rigoureusement aux programmes scolaires, laissant ce soin à d'autres » (J.-B. Dupont).

« Revoir les programmes, non dans le sens d'une diminution de la difficulté du travail, mais en réduisant la multiplicité des activités scolaires » (J.-D. Perret).

« Elaboration, pour chaque degré de l'école primaire, d'un programme minimum ne précisant que les notions essentielles. Les examens et les promotions ne devraient tenir compte que de ce programme, ce qui permettrai au maître d'aérer son enseignement et de travailler plus librement au développement de ses élèves » (W. Béguin). Pour M. A. Perrenoud, c'est le programme qui doit être le programme minimum ; le reste n'est qu'approfondissement, compléments.

« La surcharge dépend de la manière dont les maîtres appliquent les programmes ; il y faut beaucoup de mesure et de doigté » (J.-P. Mouchet).

« Contrairement au programme français, le notre n'est pas aussi surchargé qu'on veut bien le dire ; il s'agit d'une question de rationalisation. C'est beaucoup plus une question de méthodes d'enseignement que de matière à enseigner » (D. Guenot, Neuchâtel).

« Fixer les questions jugées essentielles, les résumer par des plans et des sommaires simples, clairs, bien enchaînés, ne pas craindre de les faire apprendre par cœur. Bien ménager, dans l'enseignement, la part de l'imagination et du sentiment en présentant l'accessoire sous une forme agréable. Ne pas oublier de montrer à quel point de base ces sujets s'apparenteront » (Mme Rémy, Territet).

A Longchamp, le débat sur les programmes s'est immédiatement haussé au niveau d'un débat sur les matières.

Que faut-il enseigner ? La réponse a été donnée récemment par Louis Armand dans un livre qui a fait sensation : « Les études ne devront être à la culture que ce que l'apprentissage de la lecture est à la lecture elle-même ».

Le professeur Le Gall note la redoutable confusion entre former et informer ; « nous informons sans être sûrs de former ». Et il ajoute qu'il n'est pas besoin d'informer beaucoup pour former bien.

Pour tout dire, apprendre à apprendre ! G. Berger l'a dit : « La vraie réforme c'est de changer l'esprit et ensuite, d'adapter les programmes».

FORMES DE TRAVAIL ET MÉTHODES

NOTE : On se tromperait si l'on jugeait que ces dernières pages de notre rapport constituent une déviation ; que leur auteur, soucieux de présenter des idées qui lui sont chères, plaide, en pédagogue, pour l'éducation fonctionnelle, en oubliant que le sujet du rapport c'est la fatigue... Non ! de l'avis de la plupart de mes correspondants, de l'avis des participants au Colloque de Longchamp, nous sommes ici, en plein dans notre sujet.

« La passivité mène à l'ennui, l'ennui à la fatigue » (Mme Hatinguais).

« Pour la fatigue scolaire, le type d'enseignement compte plus que la forme et le contenu du programme » (Professeur Vannugli).

« Pour digérer le savoir, il le faut avoir avalé avec appétit » (Montaigne).

Insistons sur la qualité du climat de classe, dépendant souvent des formes de travail et des méthodes.

Climat de classe

Fatigue due à la classe « assise » et à la classe « caporalisée ».

La fatigue due à l'immobilité est bien connue des adultes, qui la ressentent rapidement au cours d'une conférence, d'une cérémonie. Ils n'ont pourtant pas dépensé de forces. Qu'on songe par analogie à la fatigue que les enfants, êtres mobiles par excellence, ressentent quand ils sont assis durant des heures. Quant à la classe représentative, caporalisée, elle ajoute à la fatigue due à l'immobilité, celle due à l'anxiété permanente.

Ni mes correspondants, ni les participants au Colloque de Longchamp n'ont jugé bon de s'étendre sur ce sujet, qui n'a plus guère qu'un intérêt historique. « Ces classes, dit M. W. Béguin, deviennent de moins en moins nombreuses ; les élèves d'aujourd'hui, comme leurs parents, n'admettent plus ce système ».

Fatigue due à la fausse conception de la classe active.

Ici, le danger est plus réel. « On a renversé la vapeur, ajoute M. W. Béguin : nombre de maîtres du degré supérieur cherchent à être « bien » avec leurs élèves, amis, presque copains, ce qui appelle l'indiscipline ». Le Dr Gabus est partisan des classes disciplinées sans être caporalisées, de classes « qui permettent un silence propice à la concentration au travail. Le professeur Naeslung (Stockholm) est sévère envers « cette fausse forme d'activité d'une classe qu'on

* M. A. Perrenoud : N'appelons plus manuels, mais livres, ces ouvrages trop bien faits, prolixes, qui oublient que le manuel doit se borner à l'essentiel.

croit participante, où les élèves sont constamment agités, main levée ». Il y oppose de vraies formes d'activité : groupes d'enfants étudiant une carte, réalisant une expérience, ou traçant à la craie, dans le préau, des figures géométriques. Le Dr Tripet a vu quelques exemples déplorables où la « liberté dirigée » est devenue de la simple indiscipline. Le pasteur S. Perrenoud, donnant des leçons de religion dans des classes de divers types, a pu faire des comparaisons : « C'est seulement là où la liberté de l'enfant est tempérée par une discipline qui s'impose d'elle-même, grâce à l'intérêt de la leçon, que les choses marchent bien ». Notons que cette dernière citation va nous renvoyer à la deuxième partie (méthodes) de ce chapitre.

« Elément défavorable au rendement scolaire que le bruit, cause d'une fatigue anormale » (Dr P. Quinche). « Le calme est un élément indispensable dans une classe : s'il est vrai que l'intérêt (quand il ne s'agit pas de dispersion) corrige, compense quelque peu cette fatigue due au babil, aux déplacements incessants, à l'emploi de beaucoup de matériel, il n'en reste pas moins que c'est une critique essentielle qu'on peut faire à l'école active » (D. Guenot).

Ici aussi, nous sommes renvoyés aux méthodes...

« M. Uhlig, dans « Etudes pédagogiques » 1962, remarquait que le maître qui impose une discipline de fer à ses élèves nuit à ses collègues ; je prétends que celui qui n'a pas de discipline fatigue sa classe et nuit à ses collègues » (M. J.-P. Mouchet).

A Longchamp, le Dr Sand (Bruxelles) et le Dr Naeslung ont montré (le dernier avec projection de clichés pris en instantané par les inspecteurs suédois) que la classe agitée, excitée, où tous les enfants participent à la fois au dialogue, est fatigante et peu efficace. La vraie école active c'est celle de l'action individuelle dans le silence et la concentration.

Fatigue due à un défaut d'intérêt de l'enseignement

Une des réponses au questionnaire, celle de M. S. Roller, mérite d'être citée :

« On peut se demander si, parmi les causes de la fatigue scolaire, il n'en est pas une — plus importante qu'on ne le croit d'ordinaire — et qui serait un certain ennui suscité par la vie scolaire. Je souhaite que les conclusions du séminaire de Longchamp aboutissent à une recommandation qui préconise une pédagogie fonctionnelle de l'intérêt. D'autre part, il importe que l'enfant ait l'occasion, d'une manière quasi continue, de réussir ce qu'il fait. La réussite est en elle-même dynamogénisante ; elle dissout la fatigue. »

Les autres réponses vont dans le même sens. « Je ne pense pas personnellement que le surcroît d'intérêt soit une cause de fatigue. C'est une cause d'enthousiasme, de joie, d'entrain. Tout ce qui plaît à l'enfant, tout ce qui l'« emballe » se fait avec joie, sans fatigue » (S. Perrenoud). M. M. Tissot distingue la fatigue positive découlant d'une véritable activité et la fatigue négative qui survient quand on ne donne pas à l'enfant le moyen de se réaliser.

« Le plus clair de mes efforts, dit M. F. Perret, tend à être intéressant. Je constate cependant honnêtement qu'il faut continuellement lutter contre l'indifférence, la lassitude, le caractère « blasé » de certains, le manque d'enthousiasme et la paresse et que d'autre part, il faut réfréner la fougue de quelques autres qui dégénèrerait vite en excitation. La conduite d'une classe spéciale est difficile et épuisante : une belle occasion de fatigue pour le maître ».

Je retrouve la même idée dans une déclaration de Mlle B. Freléchoux : « Mais comment intéresser tous les élèves d'une classe, tous ces gosses de tendances si diverses ?

A Longchamp, des arguments semblables ont été avancés. Le professeur Janda (Prague) a montré que la fatigue intellectuelle dépendait de la clarté des explications données. Mme Hatinguais a insisté comme M. S. Roller sur l'école du succès opposée à l'école de la défaite : « L'échec fatigue, il faut arriver à valoriser chacun ; pour cela l'école (française) doit s'écarter de la compétition et de la note continuelle ».

Il faut donc que l'enfant réussisse, même comme l'a déjà dit Alain, si cette réussite est difficile. S'il échoue, c'est une mauvaise fatigue.

Fatigue due à d'autres causes

L'école reste attachée à des habitudes séculaires qui mériteraient d'être étudiées expérimentalement, de façon à diminuer la fatigue scolaire en les modifiant ou en les supprimant :

— Systèmes rigides d'examens précédés de répétitions massives, non échelonnées. « Il faudrait, dit M. J.-B. Dupont, connaître les intervalles temporels (variables suivant les disciplines, les matières à mémoriser) les plus bénéfiques à un exercice de répétition ».
— Mauvaise alternance du travail écrit et oral.
— Devoirs mal mesurés, en excès certains jours, surtout dans l'enseignement secondaire.
— Fréquence des récréations : ici, les avis, tant dans les réponses à l'enquête romande que lors du colloque, surtout à la campagne, sont attachés aux récréations plus longues mais moins fréquentes, les responsables des écoles de villes optent en général pour des repos horaires d'aération. « Les longues récréations, dit M. J.-D. Perret, sont une erreur ; à leur issue, il est extrêmement difficile de reprendre en mains des enfants excités, fatigués par les jeux violents ».

L'ordonnance des récréations se trouve liée à l'habitude, nouvelle et si précieuse pour la tranquillité scolaire, du port des pantoufles. S'il faut qu'à chacune des brèves récréations les enfants se chaussent et se déchaussent, il y a trop de temps perdu. Rappelons ici, en faisant abstraction des systèmes révolutionnaires (mi-temps, journée continue) l'intérêt de la proposition faite par Mme Hatinguais : pour quatre heures de travail, une récréation substantielle complétée par deux pauses plus brèves, dans la salle ou dans le corridor.

MÉTHODES

Le professeur Takala (Finlande), voir page 631, a décelé la fatigue, très variable suivant la méthode employée, résultant d'une « tâche » donnée. Et cela très scientifiquement puisque l'instrument employé obtenait des électroencéphalogrammes.

La tâche contemporaine de l'école est immense : comparer les méthodes, leur rendement (pas seulement le rendement immédiat) opter pour les plus économiques.

La tâche contemporaine de l'école est aussi d'organiser mieux son travail. Laissons de côté la pédagogie programmée qui permet au candidat de réussir un certain nombre de tâches, mais qui est la négation de cet idéal que nous recherchons, « l'école de la personne ». « Elle peut être employée, dit Roller, à acquérir les connaissances et les techniques de base dans un temps minimal ».

La tâche contemporaine de l'école est d'individualiser la progression, d'adapter le travail au rythme de l'individu, individu qui nous est de plus en plus connu, grâce aux observations psychologiques. Le Colloque de Longchamp s'est montré sévère pour les classes dites homogènes qui paraissent résoudre la difficulté en oubliant l'individu, classes qui sacrifient les élites.

La tâche contemporaine de l'école, enfin, pour les techniques de base, est un devoir de rationalisation. Pas de fantaisie : choisir des méthodes qui tiennent compte du développement mental et assurent une progression fondamentale régulière et contrôlable pour chaque individu. Citons, parmi ces moyens scientifiques qui rendent plus efficace l'apprentissage : l'utilisation d'un vocabulaire fondamental (travaux de Pirenne et de ses collaborateurs, travaux de Gougenheim), l'adoption d'une meilleure systématique des verbes irréguliers (travaux de Roller), l'élaboration de manuels précis basés sur ces travaux (Cl. Bron), ou de listes et de centres d'intérêt basés sur ces travaux (G. Mayer, D. Reichenbach, M. Nicoulin). Citons, en arithmétique, les méthodes Pauli et Cuisenaire, les cahiers d'exercices Oberli et Perret.

Le temps économisé par ces apprentissages progressifs et rigoureux sera consacré aux activités culturelles et informatives, qui ne provoquent pas une fatigue stérile et qui prépareront nos gosses à leurs loisirs de demain.

TRAVAIL ET LOISIRS EN MILIEU SCOLAIRE

Il eut été surprenant qu'en 1962 un colloque d'éducateurs ne se penchât pas sur cette question, vitale pour l'humanité, des loisirs scolaires, des occupations culturelles de l'enfant, de tout ce qui pourrait lui procurer (Bergson) un supplément d'âme pour plus tard.

Les participants à la rencontre de Longchamp n'ont pas manqué à cette obligation-là. Mais les structures scolaires sont si différentes suivant les pays qu'il me serait difficile, ici, de tirer des conclusions d'un ordre général. L'essentiel est de déclarer l'unanimité des opinions dans le sens cité plus haut.

CONCLUSIONS

Si l'on relit le remarquable article du Dr P. Rochat (Lausanne) paru dans l'*Information* (nov.-déc. 1956) on remarquera qu'il pressent d'une façon étonnante ce qui a été développé à Longchamp. L'intérêt du Colloque de Longchamp a été une information précise, résultant d'apports internationaux très convergents. Cette information, grâce à des rapports tels que celui-ci, si modeste et si incomplet qu'il puisse être, va pouvoir se répandre dans chacun des pays qui avaient envoyé des délégués à Longchamp.

Neuchâtel, mars-avril 1963.

A. Ischer

La réforme scolaire autrichienne

En juillet 1962, le Parlement national autrichien a mis sous toit une série de lois scolaires qui entraînent une refonte très importante des divers types d'enseignement.

Un tel résultat, évidemment, n'a pas été acquis sans d'ardentes luttes politiques. S'il a fallu 17 ans d'efforts pour arrêter les lignes définitives de la réforme, en effet, ses auteurs sont finalement parvenus à rallier à leurs vues la quasi-totalité des différents milieux du pays et les premières applications du nouveau régime semblent recueillir l'approbation générale.

Une loi particulière traite d'abord de *l'obligation scolaire* (Schulpflichtgesetz), fixant entre autres l'étendue de la scolarité obligatoire. Celle-ci débute à six ans révolus au 1er septembre — le commencement de l'année scolaire étant maintenu en automne — et comporte neuf années, soit une de plus qu'auparavant.

La Schulpflichtgesetz formule d'autre part une intéressante série de prescriptions à l'endroit des parents, prévoyant non seulement pour ceux-ci l'obligation de veiller à la fréquentation régulière des classes, au respect des règlements scolaires, mais aussi et surtout l'obligation de se conformer aux dispositions attribuant les enfants aux types d'écoles qui leur conviennent. C'est ainsi, par exemple, que le placement d'un enfant déficient en classe spéciale ne sera plus laissé au bon vouloir des familles.

Mais les dispositions les plus importantes, celles qui nous intéressent au premier chef à l'heure où vont se prendre dans certains cantons des options fondamentales, apparaissent dans la *Loi sur l'organisation scolaire* (Schulorganisationgesetz). On y trouve exposées en effet les structures essentielles du nouvel édifice scolaire et leurs délicates articulations.

La loi précise tout d'abord que les écoles publiques font abstraction de toute considération de naissance, de sexe, de race, de condition sociale, de langue et de confession, et, ce qui est nouveau, que la fréquentation de tous les établissements scolaires officiels (universités mises à part) est entièrement gratuite. Puis elle décrit les différents types d'écoles :

Volksschule [1] (école populaire) : Conception assez étonnante, elle comporte une durée différente en milieu citadin et en milieu rural : 4 années en ville et 8 en campagne. Lorsque le nombre d'élèves le permet, les sexes seront séparés, mais la coéducation restera la règle pour les trois quarts des Volksschulen autrichiennes.

Hauptschule (école principale) : Au bout de quatre ans, soit à 10 ans révolus, une minorité d'élèves doués entrent dans les *Allgemeinbildenden höheren Schulen* dont il sera question plus loin, les plus nombreux passant dans les Hauptschulen où ils resteront quatre ans. Ces dernières comportent deux genres de classes analogues mais de difficultés différentes, les premières à l'intention des élèves les plus doués, les secondes progressant à un rythme plus lent. En plus des branches communes : religion, allemand, histoire et sociologie, géographie et économie, mathématiques, dessin géométrique, sciences naturelles et physiques, musique, éducation artistique, écriture, travaux manuels pour filles et garçons, sténographie et éducation physique, les élèves du premier groupe étudient obligatoirement une langue étrangère. Un des nouveaux aspects des programmes semble l'accent particulier voué à l'enseignement de la sociologie et de l'économie élémentaires.

[1] La nomenclature adoptée est si délicate à rendre en français étant donné les acceptions diverses que nous conférons nous-mêmes à des termes identiques, que j'ai conservé la notation originale, assortie d'une traduction approximative entre parenthèses.

Sonderschule (classes spéciales) : La loi prévoit l'institution de toute une série de classes spéciales : de type traditionnel, pour les élèves faibles ou retardés, mais facilement récupérables — pour les handicapés moteurs — pour ceux qui souffrent de troubles du langage — pour les durs d'oreille — pour les sourds-muets — pour ceux dont la vue est fortement déficitaire — pour les caractériels graves enfin. Ceci sans préjudice des établissements médicaux appropriés, expressément mentionnés dans la loi, qui paraît consacrer un soin vraiment particulier à la tranche la plus déshéritée de l'enfance.

Polytechnischer Lehrgang (année préprofessionnelle) : A l'issue de la Hauptschule — ou de la Volksschule pour les élèves ruraux — soit à 14 ans révolus, tous les élèves qui ne poursuivent pas des études ont l'obligation de fréquenter cet enseignement inspiré par un net souci d'orientation professionnelle. En plus des disciplines figurant au programme de la Hauptschule, les élèves reçoivent une formation pratique de caractère plus éducatif qu'intellectuel : règles du savoir-vivre et de l'hygiène, économie du foyer pour les jeunes filles, avec, derechef, un accent marqué sur la connaissance des grands principes de l'économie moderne. La sténographie, la dactylographie et une deuxième langue étrangère figurent au plan d'études à titre facultatif.

Allgemeinbildende höhere Schule (école de culture générale correspondant à peu près au lycée des pays latins) : Ce type d'école accueille normalement les élèves après quatre ans d'école populaire, mais également des élèves plus âgés en provenance de la Hauptschule. Nous n'entrerons pas dans le détail de cette organisation prégymnasiale, si ce n'est pour relever que tous les élèves reçoivent un enseignement de latin, les « classiques » pendant 7 ans (de 12 à 19), les « scientifiques » durant 5 ans (de 14 à 19 ans).

Le cycle complet des études gymnasiales s'étend donc sur neuf ans, mais la grande innovation du système réside en ceci : les programmes sont agencés de telle manière que le passage en « prégymnasiale » d'élèves doués est parfaitement possible au terme de la Hauptschule. La porte vers les écoles supérieures reste donc ouverte à tous les élèves n'ayant pas suivi dès le départ la filière gymnasiale.

Si l'école moyenne unique n'a pu être instituée, comme le désiraient certains, le système adopté élimine les culs-de-sac et l'obligation de choix trop précoce qui sont la grande faiblesse des régimes traditionnels.

Berufsbildende Schulen (écoles professionnelles) : Nous ne nous étendrons pas non plus sur la gamme de ces établissements, qui va comme partout des simples écoles complémentaires professionnelles aux écoles supérieures commerciales ou techniques consacrées par un certificat de niveau maturité. Relevons cependant un aspect particulièrement intéressant des dispositions nouvelles, qui rejoint le souci allemand de ménager une « deuxième voie de culture » pour les travailleurs déjà engagés dans la vie professionnelle :

Toutes les hautes écoles sont doublées d'une section spéciale qui permet aux personnes de 18 ans et plus, par des cours du soir entre autres, de rejoindre le niveau scolaire particulier à l'établissement et d'obtenir le certificat de maturité.

Formation des maîtres

Celle-ci a été entièrement revue. Les écoles normales traditionnelles, qui acheminaient en cinq ans au brevet d'instituteur, sont ou vont être fermées.

Les futurs instituteurs devront tout d'abord obtenir leur certificat de maturité dans un établissement gymnasial, puis suivre pendant deux ans les cours d'une *Pädagogische Akademie,* qui leur conférera le brevet d'instituteur (Volksschullehrer).

Ceux d'entre eux qui manifesteront le désir d'enseigner plutôt en Hauptschule pourront reprendre leurs études, mais seulement après deux ans de pratique au moins. Ils disposeront pour cela d'une année de congé qui leur permettra de suivre les cours adéquats, et cela selon la spécialisation désirée. Les maîtres de gymnase et des autres écoles supérieures restant astreints bien entendu au cycle complet des études universitaires, soit huit semestres en général.

Reste à préciser la durée du travail hebdomadaire exigé des maîtres, ce qui n'est pas sans intérêt à notre époque où la tâche d'éducateur impose à la fois une concentration très grande en présence des élèves et une préparation plus poussée hors des heures de classe.

Les Volksschullehrer sont astreints à 26 heures par semaine, et leurs collègues des Hauptschulen à 25, y compris les fonctions administratives et les autres travaux parascolaires qui peuvent être confiés aux maîtres. Quant aux prestations correspondantes des maîtres de gymnase, elles sont depuis longtemps fixées à 19 heures et n'ont pas été modifiées.

Ici s'achève cet examen bien succinct d'un énorme édifice qui va transformer peu à peu l'éducation scolaire d'un peuple voisin.

Rien n'est plus intéressant, lorsqu'on est tant soit peu conscient des problèmes qui se posent à l'école aujourd'hui, de voir comment les solutions particulières, nationales ou cantonales, s'articulent toutes autour des mêmes impératifs : démocratisation, accès plus facile aux études supérieures, formation meilleure des maîtres primaires, statut amélioré des enseignants, etc. Un des grands principes, pourtant, manque à l'appel dans le système autrichien : l'orientation. Quelque tempéré qu'il soit par les dispositions permettent à quiconque de rejoindre plus tard la voie des études supérieures, le clivage prévu à dix ans entre deux types d'enseignement différents par leur esprit, par la formation de leurs maîtres, nous paraît constituer une faiblesse majeure. Il vaudra la peine d'en suivre de près les conséquences.

Bizarre aussi nous est apparu le fait que les élèves ruraux ne bénéficient pas des avantages de la Hauptschule comme leurs camarades des centres urbains. Nous n'insisterons jamais assez, quant à nous, sur l'importance qu'il y a au contraire à offrir aux populations des régions écartées des conditions scolaires équivalentes à celles des villes, ces aimants démographiques déjà tellement puissants par ailleurs.

J.-P. Rochat

Le propos d'Alain

... Cette invention infatigable qui va toujours en avant de l'action, et qui est lumière et joie sur tout métier. Perrette en son pot au lait ne voit point de repos, mais le travail au contraire.

L'école au café

C'est par hasard qu'ils s'étaient rencontrés les trois, dans un café du bourg: le commerçant, le gypsier-peintre et le régent. Trois quinquagénaires, ou à peu près. Je crois bien que celui-ci dépassait même le demi-siècle. Les deux premiers se connaissaient fort bien : des copains d'enfance. Il en allait presque de même du premier et du troisième. Par contre, les deux derniers ne se connaissaient que « de vue » comme on dit chez nous ; et c'était du « vous-vous ».

oOo

— Dis donc, régent, pour exercer ta profession, il faut quand même avoir la vocation.

— Oui... plus ou moins...

— Quand je pense...

— Quand tu penses ?

— Oui, quand je pense que les écoles secondaires écrèment vos classes et ne vous laissent que le fond du panier...

— En es-tu bien sûr ?

— Mais enfin, ceux qui te restent, c'est bien ceux qui ont loupé leur examen d'admission au Collège ?

— Et alors ?

— Ce n'est sûrement pas des forts !

— J'en suis moins sûr que toi. Du reste tu oublies ceux qui n'ont pas voulu s'y présenter, à ton fameux examen d'admission. De plus, penses-tu sincèrement que ceux qui l'ont réussi sont tous des forts ?

— Heu... je ne pourrais l'affirmer... mais...

— Mais moi... je puis t'affirmer que nos écoles secondaires ont aussi leurs élèves incapables.

— ?...

— Je m'explique : incapables de poursuivre avec succès des études secondaires ; ou alors... ce qui est plus fréquent... des enfants qui n'ont aucun goût pour des études que leurs parents leur ont imposées, et qui s'en fichent comme de leur première culotte ; mais vraisemblablement, des enfants adroits de leurs mains et très capables d'apprendre un métier.

— D'accord ! Mais pour apprendre un métier, il faut faire l'école secondaire... avec tous ces cours professionnels.

— Là, je t'arrête. Les cours professionnels n'exigent pas, que je sache, du moins pour les métiers manuels, un diplôme d'enseignement secondaire.

— Et les patrons, mon cher ? N'oublie pas qu'ils veulent des apprentis qui ont fait l'école secondaire !

— C'est bien là leur tort ! Ils sont probablement obnubilés par ce mythe de l'enseignement secondaire qui sévit aujourd'hui. Ce mythe qui me paraît être une mixture de snobisme et de complexe de supériorité. Crois-tu vraiment que l'école secondaire donne toujours le « summum » à ceux qui la suivent ? Sans prétention, je crois que l'école primaire est encore capable d'inculquer à nos gosses, en plus des connaissances indispensables, les qualités morales qui en feront des hommes. Elle peut surtout leur donner cet embryon de culture qui ne demandera qu'à se développer par la suite.

— La « culture » à l'école primaire ?

— Et pourquoi pas ? Tu connais peut-être cette définition d'Edouard Herriot, l'ancien maire de Lyon : « La culture est ce qui reste quand on a tout oublié ».

— Tu ne contesteras pourtant pas l'utilité de l'école secondaire ?

— Non seulement je ne la conteste pas, mais je suis le premier à la proclamer de toutes mes forces. Parce que, vois-tu, les vrais intellectuels, donc ceux de la Vérité, pourront sauver le monde, bien mieux que les meilleurs économistes.

— Alors ?

— Voilà ! Je me permets de penser que le programme de nos écoles secondaires, du moins celui des deux premières années n'est pas celui qu'il devrait être : on nous prend notre petit primaire à 11 ou même à 10 ans, avec l'idée saugrenue qu'il a assimilé son programme élémentaire. Résultat ? certains bacheliers émaillent leurs écrits de fautes d'orthographe ou... sont incapables de résoudre un petit problème élémentaire. Ils n'en sont pas responsables. Par ailleurs, ils connaissent beaucoup de choses intéressantes, ils peuvent être de véritables encyclopédies, mais on ne leur a pas toujours donné la base, et surtout, on ne leur a pas appris à apprendre.

— Tu as sûrement un peu raison, régent.

oOo

— Et vous, Monsieur ? qui avez l'habitude du pinceau, vous pourriez certainement nous brosser un petit tableau de l'école d'aujourd'hui.

— Il est vite fait !

— Ah ! Vraiment ? Pourtant ce n'est pas si simple.

— J'ai entendu votre discussion. Eh bien ! voulez-vous, monsieur l'instituteur, que je vous dise ce que j'en pense ?

— J'aimerais beaucoup connaître votre opinion, car j'essaie de m'intéresser à tout, et surtout à tous.

— L'école primaire est entièrement responsable !

— Oh, oh ! Vous allez fort ! Responsable de quoi ?

— Responsable de nos gosses !

— En partie ! Mais... vous conviendrez que la famille endosse sa part de responsabilité ?

— Quand elle le peut !

— Ne le peut-elle pas toujours ?

— Non, Monsieur !... Prenez le cas d'un ouvrier, qui rentre le soir, fatigué. Il faut qu'il soit un héros pour s'occuper des tâches scolaires de ses gosses !

— Partiellement d'accord. Et... de la mère qu'en faites-vous ?

— La mère ? Si elle est patiente, oui ! Mais si elle est nerveuse ? Si elle est plus fatiguée que son mari ?..

— Vous citez des cas extrêmes.

— Ils existent !

— Ils existent certainement... Mais alors, que peut l'école ?

— Elle peut tout !

— Tout ?... Je ne vous comprend pas.

— Eh bien, voilà ! monsieur l'instituteur, il faut, vous entendez bien, il faut que le lendemain matin le maître ou la maîtresse sache accueillir cet enfant, sache le comprendre, même si sa tâche à domicile n'est qu'à moitié faite... ou mal faite. Si vous êtes dur, vous devinez l'angoisse de ce pauvre gosse ? Est-ce qu'il y peut quelque chose, lui ??... Il faut que vous sachiez lui donner cette part d'amour qu'il n'a pas eue. Vous en penserez ce que vous voudrez, mais moi, c'est comme ça que je comprends l'école !

— Vous êtes exigeant. Mais... après tout... vous vous rencontrez avec nos meilleurs représentants de la pédagogie ou de la psychologie infantile. Merci quand même pour la bonne leçon, cher Monsieur. Vous avez un cœur de Pestalozzi !...

— Pas du tout !... moi, je m'énerverais avec les gosses. Heureusement... chez moi... ma femme est très patiente. Alors... ça joue ! Mais vous, maître primaire, si vous avez accepté cette lourde tâche, si vous avez la vocation, comme vient de le dire notre ami, vous êtes *responsable !*

Ces dialogues, dans les grandes lignes du moins, sont absolument authentiques. Il est réconfortant de penser que des hommes, à côté de leur activité professionnelle, savent encore s'intéresser à l'école. Et, ce sont de tels hommes que nous nous efforcerons de former avec le « fond du panier » et, quelquefois, avec « des enfants sans amour »...

Ls. P.

Sécurité sociale

De structure très différente de celle d'autres pays où elle est concentrée dans les mains d'organismes d'Etat, la sécurité sociale suisse repose en partie seulement sur des institutions officielles, en partie aussi sur des institutions privées. Plus dispersé, notre appareil de sécurité sociale ne le cède en rien à celui d'autres pays, si l'on tient compte de tous les éléments qui le composent. La Suisse consacre chaque année le 14 % de son revenu national au financement de la sécurité sociale. Cela fait 831 fr. par tête d'habitant, soit autant qu'en Allemagne occidentale. Le Luxembourg fait davantage, avec 1067 francs. La Belgique consacre 697 francs par habitant à la sécurité sociale, la France 664 francs, les Pays-Bas 588 francs et l'Italie 317 francs.

* * *

L'AELE dépasse les Etats-Unis

L'Association de libre-échange, composée de la Suisse, de la Suède, du Royaume-Uni, du Portugal, de l'Autriche, de la Norvège et du Danemark a fortement développé son commerce extérieur. Actuellement, celui-ci dépasse celui des Etats-Unis. En effet, en 1962, l'AELE a exporté pour 21 527 millions de dollars, contre 21 360 pour les Etats-Unis. Alors que ces derniers ont importé pour 16 429 millions de dollars, les importations de l'AELE se sont élevées à 25 830 millions de dollars. Evalué par tête d'habitant, le commerce extérieur de l'AELE est le double de celui du Marché commun, bien qu'il soit moins important en valeur absolue.

* * *

Que faire de nos vieux ?

Un éminent spécialiste des problèmes de gérontologie, le prof. A. F. Vischer, de Bâle estime qu'il est dénué de sens de s'acharner à prolonger la vie de l'homme si on ne lui donne pas parallèlement des moyens de vivre normalement. Le retraité ne peut en effet donner un sens aux dernières années de sa vie s'il n'a même pas de quoi subsister. C'est pourquoi l'on doit se réjouir de voir se développer l'AVS et les institutions de prévoyance privées. Mais celles-ci ne suppriment nullement l'intérêt que chacun a à pourvoir individuellement à une partie de la sécurité de ses vieux jours, soit sous forme d'épargne, soit sous celle de l'assurance sur la vie.

Y en a-t-il trop ?

Actuellement, en Suisse, un ouvrier sur trois est étranger. Nous avons eu au total, cet été, quelque 800 000 travailleurs étrangers. C'est beaucoup pour un petit pays. Dans de nombreux milieux, on se préoccupe de freiner cette invasion pacifique. On craint en effet que le peuple suisse, submergé, finisse par perdre son caractère national et par modifier son état d'esprit. On craint aussi qu'un trop grand nombre d'étrangers, dont beaucoup sont insuffisamment qualifiés, ne finissent par faire baisser la qualité de notre production industrielle, laquelle est l'une des principales forces de notre économie sur les marchés étrangers.

M. d'Arcis.

BIBLIOGRAPHIE

Mon enfant n'est pas comme les autres. Guide pour les parents, les amis et les responsables d'enfants débiles mentaux par le Dr Maria Egg, Delachaux et Niestlé, 1963.

La prise de conscience de la déficience dont souffre leur enfant est, pour les parents, l'une des épreuves les plus douloureuses qu'ils aient à surmonter. A toutes les questions qu'ils se posent en un tel moment, le livre de la doctoresse Egg tente d'apporter des réponses. Et malgré toute la compétence de cette éminente spécialiste, nous mesurons la faiblesse de nos connaissances dans ce domaine. Il faut bien le reconnaître : la science d'aujourd'hui est impuissante à expliquer et à guérir la plupart des cas de déficience mentale.

Il ne sert donc à rien de courir les médecins à la recherche d'une impossible guérison, il faut éduquer et soigner cet enfant qui a droit, lui aussi, à une existence heureuse. C'est là la grande tâche des parents et de l'entourage.

Pour permettre à l'enfant d'aller aussi loin que ses facultés lui en donnent la possibilité, cette éducation demande une longue patience : elle exige un grand nombre de répétitions pour des gestes qui nous paraissent fort simples. Elle doit rendre le jeune débile apte à maîtriser les exigences de la vie quotidienne et à acquérir un minimum d'indépendance.

Pour parler aux parents, l'auteur a banni tous les termes scientifiques dont on use trop souvent pour traiter de ces questions. A des gens qui pourraient s'abandonner au découragement ou à la honte, elle donne des conseils simples sur l'habillement, la nourriture, la propreté, les bonnes habitudes... Elle montre encore comment réagir en présence des troubles incompréhensibles du comportement.

Le livre de la doctoresse Egg a connu un grand succès en Suisse alémanique dès sa parution. Nous sommes persuadé que, grâce à la traduction de C. et J. Dubosson, il sera fort bien accueilli dans les pays d'expression française.

F. B.

Qu'est-ce que la nouvelle collection T. V.

Editée par les Editions de l'Amitié, spécialistes du livre d'enfants, vous retrouverez dans cette collection tous les meilleurs auteurs de livres de jeunesse dont les titres suivants viennent de paraître :

G. Anguissola	CENT LIRES A L'AVENTURE
N. Barnes	UNE ANNÉE MERVEILLEUSE
M. A. Baudouy	BRUNO, roi de la montagne
R. Brassy	JOHAN DES FJORDS
E. T. A. Hoffmann	Histoire d'un Casse-Noisette
L. N. Lavolle	L'OTAGE DE ROME
K. Mast	LE TRÉSOR DES QUAROCUYA
F. Steuben	PIEDS-AGILES et FILLE-A-L'ARC

Format 16,5 × 12 relié, couverture laquée en couleurs, 185 pages, illustrations noir et couleurs, prix : Fr. 3.60.

Agent général pour la Suisse :

J. MUHLETHALER
GENÈVE

En vente dans toutes les librairies.

école pédagogique privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

● Formation de
gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et d'institutrices privées

● **Préparation au diplôme intercantonal de français**

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

Société vaudoise de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure : Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

Pour vos imprimés **une adresse**

Corbaz s.a.
Montreux

L'Ecole de langue française de Berne

met au concours un poste de

maître littéraire de l'enseignement secondaire

(français-latin)

Entrée en fonction : le 13 janvier 1964, si possible.
Les candidats admis à titre définitif sont affiliés à la Caisse de pensions du corps enseignant bernois.
Les intéressés voudront bien présenter leurs offres de service (avec curriculum vitae, références et prétentions de traitement) à M. Edgar Ducret, président du conseil de fondation, BREMGARTEN/BE, avant le 25 novembre.

restaurant
self-service
la Rochelle

entrée par les Grands Magasins
AUX EPIS D'OR
rue du Commerce

Aberegg-Steiner & Cie S.A.

Fliederweg 10, Berne 14

La maison de confiance pour la confection de vos

CLICHÉS

Duplicatas - Galvanos - Stéréos - Photolithos

Pour vos tricots, toujours les LAINES DURUZ

Croix-d'Or 3
GENÈVE

Allemand

Jeune fille intelligente et de bonne volonté trouverait place sans gros travaux pour fin mars 1964 dans famille d'instituteur près de Berne. Deux fillettes, belle chambre, occasion d'apprendre l'allemand, leçons si désiré.

Adresse : **E. Gerber,** Lehrer, **Worb,** Promenadenstrasse 24.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses-maladie du canton.

La
Caisse cantonale vaudoise
d'assurance infantile
en cas de maladie

Siège : rue Caroline 11, Lausanne

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND
des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à

LAUSANNE
Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE
Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHATEL
Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER
Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES
Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY
Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE
Restaurant D.S.R., place de la Gare

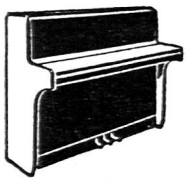

Toutes les marques, tous les prix !
Neufs et d'occasion.
Grand choix entièrement revisés, réelles occasions, **garantie 12 (douze) ans. Facilités de paiement.**

LOCATION
dès Fr. 18.— toutes les marques, tous les prix !

Joliat pianos

Lausanne, avenue Vinet 37-39 - Tél. 24 24 36

Pour vos soirées scolaires ou autres, montez :

ORCHESTRE-FANTOME
Saynète musicale

Manière amusante de faire du solfège, des travaux manuels, etc.

Demandez la partition-livret à l'examen aux

EDITIONS DU SIGNAL - AUBONNE

6 Bibliothèque Nationale Suisse Berne

J.A. Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX